• (1510)

M. Pinard: Madame le Président, je voudrais bien comprendre la réponse de mon collègue. Il a assisté à la réunion avec nous. C'est lui qui a demandé à ce que nous étudiions demain les projets de loi C-148 et C-147. J'y ai consenti. Je suis étonné qu'il soutienne maintenant n'en avoir rien su. Il a toujours été très clair que nous examinerions ces deux projets de loi vendredi.

Il y a quelques minutes, le député a fait allusion à la loi canadienne sur les prêts aux étudiants et il a laissé entendre qu'il convenait de l'étudier de toute urgence. A présent, il nous fait une proposition qui est fort simple en soi. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi il refuse de consentir aujourd'hui à ce que demain nous fassions franchir toutes les étapes à ce projet de loi.

- M. Blaikie: Madame le Président, à propos des travaux prévus par le gouvernement, le leader parlementaire pourrait-il dire à la Chambre s'il prévoit qu'elle sera saisie en première lecture et avant la fin de juin de la loi sur la santé du Canada?
- M. Pinard: Madame le Président, je vais consulter le ministre intéressé et je répondrai en temps voulu.
- M. Althouse: Madame le Président, au cours de la campagne électorale, il trois ans de cela, le parti libéral a promis de changer le jour d'évaluation pour le calcul des gains en capital réalisés par les agriculteurs désireux de prendre leur retraite. Nous attendons ce projet de loi depuis trois ans déjà. Le ministre peut-il nous dire quand la Chambre en sera saisie puisque la mesure est du nombre des rares promesses à avoir été faites aux agriculteurs lors de cette campagne électorale?

# [Français]

M. Pinard: Madame le Président, si je répondais par l'affirmative, je dirais le contraire de ma pensée, car je doute que les allégations du député soient exactes.

# [Traduction]

- M. Deans: Madame le Président, je tiens à revenir aux projets de loi C-148, C-147 et celui qui concerne les prêts aux étudiants. Je tiens en effet à ce qu'aucun doute ne plane sur nos travaux de demain. Sans révéler quoi que ce soit de nos pourparlers, je dirai que pour autant que je me souvienne, j'ai bien fait comprendre au leader du gouvernement à la Chambre que je pouvais pas lui assurer que la Chambre adopterait demain les projets de loi C-147 ou C-148. Cependant, je suis maintenant en mesure de lui dire que la Chambre les adopterait fort probablement si elle examinait également le projet de loi concernant les prêts aux étudiants.
- M. Skelly: A la Chambre, madame le Président, j'ai demandé à maintes reprises au leader du gouvernement de nous faire savoir si le gouvernement entendait présenter à la Chambre avant le 30 juin le projet de loi qui incarne en quelque sorte la politique en matière de construction navale, de façon que les intéressés à l'extérieur de la Chambre puissent le lire attentivement et s'en occuper rapidement à l'automne.

Par ailleurs, le ministre entend-il faire à la Chambre une déclaration concernant les six frégates que le gouvernement projette de construire afin que nous sachions si ces travaux seront répartis par groupes de deux entre les différentes

#### Travaux de la Chambre

régions du pays, de façon à y assurer la survie des chantiers maritimes? Ce sont-là deux questions importantes qu'il faut trancher avant l'ajournement. Le leader du gouvernement à la Chambre voudrait-il bien nous le faire savoir?

#### [Français]

M. Pinard: Madame le Président, je prends bonne note des priorités du député.

### [Traduction]

M. Manly: Madame le Président, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien avait promis en décembre dernier qu'il s'empresserait de présenter un projet de loi visant à mettre fin aux distinctions injustes dont sont victimes les Indiennes. Le leader parlementaire du gouvernement peut-il nous dire si ce projet de loi sera déposé avant l'ajournement le 30 juin afin que la population indienne ait la possibilité d'examiner cette mesure au cours de l'été?

## [Français]

M. Pinard: Madame le Président, si nous avons l'intention d'agir, nous allons le faire d'une façon évidente.

## [Traduction]

M. Murphy: Madame le Président, dans son rapport à la Chambre, le leader parlementaire du gouvernement a signalé que le parti conservateur avait convenu d'agir rapidement en ce qui concerne la modification à apporter à la Constitution canadienne au sujet des droits des aborigènes. Afin que cette résolution soit examinée rapidement, le leader parlementaire du gouvernement est-il disposé à renvoyer cette résolution à un comité de la Chambre?

#### [Français]

M. Pinard: Madame le Président, je serai disposé à considérer la suggestion du député dès qu'il aura facilité l'adoption du projet de loi C-155.

#### [Traduction]

- M. Murphy: Madame le Président, je voudrais savoir si les Canadiens pourront présenter leur point de vue à un comité chargé d'étudier les modifications de la constitution canadienne ou si le ministre entend au moins garantir qu'un comité sera saisi de résolutions tendant à modifier la constitution du Canada de façon que les Canadiens puissent faire connaître leur opinion?
- M. Pinard: Madame le Président, c'est une bonne idée. J'ai dit que j'étudierais sérieusement cette possibilité. Le député démontre dans ce cas un très bon jugement et il devrait en faire autant pour la question du tarif du Nid-de-Corbeau. Les Canadiens ont-ils le droit de se présenter devant un comité pour examiner le projet de loi et essayer de l'améliorer? Peut-être pourrait-il le leur permettre?

## Des voix: Bravo!

M. Hovdebo: Madame le Président, il y a quelque temps le président du Conseil du Trésor (M. Gray) avait promis de modifier la loi sur le vérificateur général afin que ce dernier puisse présenter plus d'un rapport par année. Le ministre peut-il nous dire quand cette mesure législative sera présentée à la Chambre?